

ANALYSE DE LA TRANSGRESSION DES NORMES SOCIALES DANS CANDIDE OU L'OPTIMISME ET ZADIG OU DESTINÉE DE VOLTAIRE

Bakari KONÉ

Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

konebak88@gmail.com

Résumé : Dès que le nom de Voltaire retentit, la plupart des critiques ne retiennent de lui que les valeurs de l'intolérance religieuse, de justice et de liberté. Pourtant, Voltaire défend et fait la promotion d'autres normes sociales dont il satirise la transgression, sans concession. Ce texte s'attèle à analyser minutieusement la dénonciation de certains antivaleurs qui se placent de manière quasi insoupçonnée aux antipodes du bien-être individuel et collectif. Cette étude met singulièrement l'accent sur l'hypocrisie, l'arrogance, la malhonnêteté, l'égoïsme, la corruption, l'incompétence professionnelle et leurs épouvantables répercussions sociales.

Mots clés : Bien-être, Injustice, Intolérance, Liberté, Normes sociales

Abstract: As soon as the name of Voltaire resounds, most of the critics retain of him only the values of religious intolerance, justice and freedom. However, Voltaire defends and promotes other social norms whose transgression he satirizes, without concession. This text sets out to meticulously analyze the denunciation of certain anti-values that place themselves, almost unsuspected, at the antipodes of individual and collective well-being. This study places special emphasis on hypocrisy, arrogance, dishonesty, selfishness, corruption, professional incompetence and their appalling social repercussions.

Keywords: Freedom, Injustice, Intolerance, Social norms, Well-being

Introduction

La France sous Louis XIV, ploie sous plusieurs maux dont la corruption des finances et des mœurs. À l'instar de ses confrères des Lumières, Voltaire prend activement part à la lutte contre ces fléaux. Ainsi, sans exception presque, tous les textes de cet écrivain riment avec les questions de droits humains. Voltaire met un point d'honneur sur la nature des relations interhumaines en tant que creuset des libertés individuelle et collective. Il est très engagé dans un pugilat contre toutes les formes de dérives sociales susceptibles de porter préjudice au fonctionnement normal de la société, et singulièrement aux libertés humaines. Il ne se gêne d'ailleurs pas de reconnaître dans *Conversation de M. l'intendant des menus*, que la France est le pays de la paresse, des sottises, du fanatisme, du pédantisme et des abus. (Voltaire, 1764, p. 7-8). Son attachement à la morale est rigoureux si bien qu'il assure dans son dialogue philosophique *Le catéchisme de l'honnête homme*, qu'« Il n'y a qu'une probité commune à tous l'univers » (Voltaire, 1763, P. 10). Voltaire estime qu'aucun groupe humain n'est sans éthique. Ses œuvres foisonnent de cas précis d'incrimination de transgression des mœurs de la société. Autant dire que cet écrivain est un défenseur des normes sociales et, un critique de tout ce qui s'y oppose. Quelques séquences de certains contes de l'auteur rendent mieux ce témoignage.

Outre l'immoralité, Voltaire souligne la gangrène du favoritisme qui régnait au XVIIIe siècle en France. Cet autre phénomène fait émerger et encense les médiocres au

détriment des méritants d'où le sens de cette interrogation : « Pensez-vous que tous ceux qui ont été à la tête des provinces, ou même des armées, aient dû leurs honneurs et leur fortune à leurs seuls services? » (Voltaire, 1767, p. 127). Voltaire n'a pas été plaisant à l'égard de ses contemporains tordant le cou à l'éthique sociale comme il l'avoue lui-même dans *Lettre philosophique, morale et littéraire de Voltaire aux français* (2016, p. 10) : « Mes chers français vous m'avez toujours connu pour avoir un caractère assez caustique et assez mordant ».

Alors que ce monde évolue à une allure vertigineuse où la persécution des normes sociales soulève des inquiétudes fondées eu égard aux menaces qui pèsent sur les libertés humaines et la justice sociale, il nous paraît important d'analyser l'état des mœurs dans *Candide ou l'optimisme* et *Zadig ou la destinée* de Voltaire sous une perspective sociocritique. Alors, qu'appelle-t-on normes sociales ? Comment Voltaire les peint-il dans le corpus et quelle portée ces normes renferment-elles ?

1. Élucidation et origine conceptuelles

Étudier les normes sociales revient avant tout à procéder impérativement à une approche définitionnelle de ce couple lexical dans une perspective de compréhension nettement éclairée eu égard aux objectifs poursuivis. Il en est de même pour l'origine et le contexte historique, politique et social.

1.1. Définition des normes sociales

La compréhension d'un texte et du thème abordé repose sur la clarification de certaines notions. Il est, par voie de conséquence, impératif d'expliquer ce que l'on entend par norme sociale dans la présente étude.

Une norme est une règle, et la règle est comprise comme étant un principe qui commande d'obéir à une certaine conduite. Ce principe renferme les notions de morale et d'éthique auxquelles chaque membre de la communauté est strictement soumis. Il n'y a pas de société envisageable sans norme. Selon Thikandé Séro (2022, p. 1) : « La norme est une émanation sociale ». Dit autrement, partout où il y a des humains, il y a nécessairement des principes qui régissent leurs rapports. Les normes sont un facteur de socialisation des êtres humains. Pour T. Hobbes (1982, p. 90) « Là où il n'est point de République, il existe [...] une guerre perpétuelle de chaque homme contre son prochain : toute chose y appartient donc à celui qui l'obtient et la garde de force ». Les plus forts de la société mettraient à néant les faibles au point que les hommes ont décidé de vivre en société en obéissant à des règles unanimement adoptées. D'où la normalisation des relations humaines. Une société sans normes est vouée au chaos. La mise en place et l'observation de celles-ci s'imposent à toutes les composantes sociales sans exception. Le contraire fait logiquement appel à des sanctions, si l'on s'en tient aux mots d'Émile Durkheim (1893, p. 23) :

Celui qui a commis un meurtre ou un vol, par exemple, est puni d'une peine matérielle ; celui qui déroge aux lois de l'honneur encourt le mépris public ; celui qui a manqué aux engagements librement contractés est obligé de réparer le dommage qu'il a causé, etc.

Toute infraction est sensiblement punie pour servir de leçon aux autres. La sanction apparaît ainsi comme le moyen qui garantit l'existence normative de la société, car selon E. Durkheim (1900, p. 61-62) : « La sanction est une conséquence [...] de ce que l'acte n'est pas conforme à une règle préétablie ».

En somme, les normes sociales sont des principes de vie qu'une communauté humaine s'édicte librement en vue de son fonctionnement normal. Pour autant, les principes normatifs prévoient des sanctions pour les cas de récalcitrance et d'indiscipline à l'égard du bien-être général. Si les attentats contre les principes moraux ne sont pas punis, alors la société peut en pâtir sévèrement. Alors quelle est l'origine des normes sociales ?

1.2. Origine conceptuelle

L'histoire de l'humanité rime avec les désaccords et les antagonismes entre les individus qui la composent. Ainsi, les hommes ont généralement eu recours à des règles pour canaliser les attitudes communautairement et même socialement dégradables. Qu'elles soient d'ordre divin ou traditionnel c'est-à-dire liées aux différentes expériences d'une société, les normes qui régissent la vie d'une communauté ont toujours existé.

Lorsque l'on se réfère par exemple à la genèse des hommes, on y trouve le récit de l'attitude de Caïn vis-à-vis de son frère Abel. Cette jalousie viscérale aboutit à l'assassinat d'Abel par son frère Caïn. Afin de montrer son mécontentement et l'abomination de l'homicide, le Seigneur a sévèrement puni ce meurtre pour que cela serve d'enseignement à leurs descendants. Il ressort de là que le meurtre est une chose abominable. Cette sentence du Seigneur à l'encontre du criminel fait office d'une norme selon laquelle, les humains ne sont pas autorisés à adopter les attitudes à même de conduire au crime. Dans le cas de Caïn, c'est bien entendu la jalousie qui est le mobile de son funeste agissement.

À la suite de cette sentence divine, les hommes vont se doter d'une batterie de mesures visant à éviter toutes les formes de dérapages comportementaux. Conscients que les injustices sont un frein à l'épanouissement et au bien-être sociaux à tous les égards, chaque groupement humain procède à l'institution de dispositifs normatifs avec pour intention d'éradiquer ou de prévenir les crises entre les membres de la communauté. En effet, il y a des inégalités qui sont inhérentes à la nature de l'espèce humaines qu'ils n'ont pas la possibilité de changer. D'autres par contre dépendent des hommes et qu'ils peuvent corriger. Tel est l'avis de Rousseau :

Je conçois dans l'espèce humaine deux sortes d'inégalité : l'une que j'appelle naturelle ou physique, parce qu'elle est établie par la nature, et qui consiste dans la différence des âges, de la santé, des forces du corps et des qualités de l'esprit, ou de l'âme ; l'autre, qu'on peut appeler inégalité morale ou politique, parce qu'elle dépend d'une sorte de convention, et [...] consiste dans les différents privilèges dont quelques-uns jouissent, au préjudice des autres, comme d'être plus riches, plus honorés, plus puissants qu'eux. (J.J. Rousseau, 1992, p. 67).

Le seul remède qui puisse corriger ces attitudes excentriques réside dans l'institution de normes sociales consensuellement admises et respectées. Si ces principes sont honorés de tous, en plus de mettre fin à l'injustice, cela donne l'occasion à certaines valeurs sociales telle que la solidarité d'émerger pour le bonheur commun. C'est dans ce contexte que l'on voit apparaître des normes formalisées tels que les Déclarations des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 en France, la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776 et la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948. Toutes ces conventions concourent à l'harmonie et à la stabilité sociale. C'est pour cela que Voltaire fait du respect des normes sociales, son cheval de bataille.

2. Voltaire au chevet des normes sociales

Dans ces deux œuvres qui composent le corpus, Voltaire cingle sans restriction tous les acteurs qui prennent plaisir à se jouer de l'éthique, des normes sociales unanimement consenties par l'ensemble des membres de la communauté. À ce titre, il sera successivement analysé les questions de prévarication et de manquement à la morale.

2.1. Les failles de l'institution judiciaire

La déficience de la justice naît de la mauvaise gouvernance. La mauvaise gestion du peuple, sa caporalisation, amène les acteurs de pouvoir à ne s'intéresser qu'à leurs fins c'est-à-dire la volonté de garantir leurs intérêts particuliers au grand dam de l'intérêt général. Dès lors, les valeurs qu'incarne ou du moins, que doit incarner cette fonction se transforme en cauchemar pour le petit peuple. Aucun de ses droits ne résiste désormais aux horreurs de ceux qui commandent. Les gouvernés n'ont plus que des devoirs, ils ne jouissent dorénavant d'aucun droit. Les individus et leurs propriétés appartiennent aux gouverneurs de la société. Les procès judiciaires ne répondent pas aux normes conventionnelles et donc, loin d'être équitables. En fin de compte, la mauvaise gestion de la chose publique et le gain facile finissent par contaminer nombre de citoyens. Voici un cas tangible dont Voltaire se saisit dans *Zadig ou la Destinée*, lorsque le héros éponyme fut accusé d'avoir assassiné un homme et enlevé son épouse :

Je me suis défendu seulement contre lui. Il voulait me tuer, parce que je lui avais demandé très humblement grâce pour la belle Missouf, qu'il battait impitoyablement [...]. On reconnut que Zadig n'était point un assassin; mais il était coupable du sang d'un homme: la loi le condamnait à être esclave. On vendit au profit de la bourgade ses deux chameaux; on distribua aux habitants tout l'or qu'il avait apporté; sa personne fut exposée en vente dans la place publique, ainsi que celle de son compagnon de voyage. (Voltaire, 1965, P. 41-42).

Zadig, le héros éponyme arrive en Égypte, il surprend un homme acariâtre entrain de battre cruellement sa compagne. Celle-ci implore son secours. Il tente de la secourir mais son action humaniste tourne au vinaigre parce que l'individu en question lui oppose un farouche acharnement, le menaçant même de mort. Mais l'autre trépassa pour n'avoir pas pu supporter les assénements du sauveur de la dame.

L'observation que nous pouvons en déduire, c'est que le salvateur de la belle Missouf est en situation de légitime défense au sens où son crime n'est pas prémédité. C'est lorsqu'il s'est senti menacé qu'il a battu son adversaire à mort. Au lieu que son action lui soit reconnue comme héroïque et donc salutaire, il est plutôt victime de l'une des pires injustices qui soient. Ce qui est davantage marrant dans cette affaire est que le verdict du héros a été rendu par une justice inhabituelle : la justice populaire. Même s'il peut être reproché à Zadig d'avoir mis un terme à la vie d'une personne pour justifier les peines à lui infligées, que reproche-t-on à son compagnon qui n'a point pris part à leur pugilat ? On remarque que la sanction est disproportionnée à l'acte.

La réalité dans cette histoire rocambolesque est que les bourreaux des deux compagnons veulent tout simplement se saisir injustement d'eux et de leurs fortunes. La preuve c'est qu'ils ont tous deux été exposés à la vente et leurs biens, distribués au public. Une justice partisane, mal organisée et corrompue ne peut assurer la justice sociale de manière convenable. Stupéfait face à cette carence de justice, Jean Jacques

Rousseau invite les décideurs à « ramener la justice à son objet ». (J.J. Rousseau, 1973, p. 72).

Le thème de la justice est récurrent chez Voltaire. Cela n'est pas fortuit. Au XVIII^e siècle, notamment sous Louis XIV, de nombreux cas de restrictions des libertés humaines sont signalées du fait de la corruption de la justice, de sa cupidité ou de son inféodation au pouvoir public. Cette triste réalité est perceptible dans la plupart des textes voltairiens. Dans le chapitre III de *Zadig*, le personnage éponyme est confronté à une décision de justice qui sort de l'ordinaire. Zadig est encore accusé d'avoir dérobé « le cheval du Roi et la chienne de la reine ». (Voltaire, 1965, p. 6). Il est aussitôt présenté devant les juges. Zadig doit s'acquitter d'une amende avant qu'il ne soit autorisé à « plaider son cas ». Cette manière de procéder montre que la justice dysfonctionne. La logique aurait imposé que l'accusé soit entendu avant d'être condamné à payer quelque amende si sa culpabilité est avérée. Mais dans ce procès, l'on est forcé de constater le contraire du bon fonctionnement des principes judiciaires. En outre, Zadig est soumis au fouet.

La situation du héros démontre le caractère expéditif de la justice et la sévérité des sanctions. Il est à constater l'incompétence notoire ou la mauvaise foi de ces juges incapables d'instruire professionnellement. Pourtant, ils sont payés au dépend du contribuable dont ceux là-même qui sont, la plupart du temps, victimes de leurs mauvaises pratiques.

En outre, à l'époque de Voltaire, la justice française était inféodée à la royauté. Dans ce chapitre, l'auteur dépeint cette incongruité à travers le personnage du Roi. En effet, la justice est sous la férule de ce dernier. À titre de preuve, lorsque Zadig est condamné par les juges à payer l'amende et que son innocence fut établie par la suite, c'est le Roi qui enjoint aux juges « qu'on lui rendit ses quatre cent onces d'or ». (Voltaire, 1965, p. 15). Si ces magistrats étaient compétents et indépendants, ç'aurait été à eux de situer Zadig sur son sort et, selon les lois en vigueur après que son innocence a été prouvée. Mais la cupidité, l'incompétence et la dépendance à la cour royale ont pris le dessus sur la déontologie du métier. Par voie de conséquence, les droits et libertés de Zadig sont confisqués.

D'abord, il n'a pas eu le droit de recourir à un avocat pour défendre sa cause. Ce qui est une faute judiciaire extrêmement grave. Par ailleurs, cette manière de la justice de procéder, a pour finalité de museler Zadig, lui extraire le droit d'expression. Pour couronner leur manque de professionnalisme, leur subordination, leur lâcheté et leur mégalomanie, les juges imposent à l'infortuné Zadig de faire leur encensement. L'accusé s'exécute à son corps défendant en ces termes :

Étoiles de justice, abîmes de science, miroirs de vérité, qui avez la pesanteur du plomb, la dureté du fer, l'éclat du diamant, et beaucoup d'affinité avec l'or, puisqu'il m'est permis de parler devant cette auguste assemblée, je vous jure par Orosmade, que je n'ai jamais vu la chienne respectable de la reine, ni le cheval sacré du roi des rois. (Voltaire, 1965, p. 14).

Comment ce héros peut-il faire l'éloge de ses bourreaux en des termes aussi flattants ?

En fait, une analyse assez poussée de ces mots révèle que Voltaire se moque de ces hommes de justice à travers le personnage de Zadig. Pour le lecteur éclairé, Zadig ne saurait en aucun cas et surtout de façon délibérée, exprimer de si beaux mots à l'endroit d'une assemblée d'individus si cruels. Les expressions « Étoiles de justice », « abîmes de science », « miroirs de vérité », « éclat du diamant » et « auguste assemblée » relèvent

tout simplement du style ironique qu'on connaît à Voltaire. Les incompetents et les mégalomanes aiment les flatteries. Ils ignorent certainement que Zadig fait leur jeu pour obtenir sa libération, qu'il n'est pas aussi ignorant qu'eux. À son époque, Rousseau situait déjà le malheur de l'individu dans la société, dans la pratique de la mauvaise gouvernance. Tout comme Voltaire, il encourage donc à « trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant ». (J.J. Rousseau, 1973, p. 72). En plus de dénoncer les extravagances de la justice de son siècle, Voltaire s'en prend nûment à la malhonnêteté et l'insuffisance de certains agents de santé.

2.2. La malhonnêteté et l'incompétence de certains agents de santé

L'humanisme de Voltaire l'a poussé à l'écriture et l'a rendu prolifique. Il est tellement soucieux du bien-être des siens qu'il a passé au crible de sa plume tous les écarts sociaux à même d'étrangler leur quiétude. Emboîtant le pas à Molière, l'auteur de *Zadig*, critique les médecins de son époque qui ne sont que de vils cupides, incompetents et extrêmement jaloux. Dans le texte qui suit, Voltaire montre l'incompétence du médecin du roi à travers le personnage éponyme de Zadig. Ce dernier abusait de la confiance de son maître, rendu mal en point par sa gourmandise et la déficience d'exercices physiques :

C'est un homme voluptueux qui ne cherche qu'à faire grande chère, et qui croit que Dieu l'a mis au monde pour tenir table. Il est d'un embonpoint excessif, qui est toujours prêt à le suffoquer. (Voltaire, 1747, p. 72).

Voltaire fait usage de l'euphémisme à plusieurs endroits de ce texte pour dépeindre les caractères des personnages. Il s'en prend d'abord au roi Ogul dont la mauvaise alimentation, la volupé et l'inaction ont eu raison de la santé comme le décrit Astarté qui rapporte les faits : « C'est un homme voluptueux qui ne cherche qu'à faire grande chère, et qui croit que Dieu l'a mis au monde pour tenir table. Il est d'un embonpoint excessif, qui est toujours prêt à le suffoquer ». (Voltaire, 1747, p. 72). Ogul aime satisfaire sa libido, après s'être bien empiffré. C'est ce que Voltaire caricature à travers les expressions « voluptueux », « faire grande chère », « tenir table », « embonpoint excessif » et « suffoquer ». Toutes ces expressions à connotation péjorative concourent à montrer l'insouciance et la naïveté du roi, une situation dont son médecin personnel va profiter pour s'enrichir illégalement.

Le médecin du roi, en effet, profite de l'ignorance de ce dernier pour activer son malhonnête plan : « Son médecin, qui n'a que peu de crédit auprès de lui quand il digère bien, le gouverne despotiquement quand il a trop mangé » (Voltaire, 1747, p. 72). Sachant qu'il a affaire à un roi naïf, tout aussi ignorant et malhonnête que ce dernier, il va lui prescrire un faux remède pour remettre sa santé en bon état. Le spécialiste de la santé fait montre d'une indignité sans précédent. Il exploite à profit l'ignorance de son maître comme le fait observer Astarté : « Son médecin, qui n'a que peu de crédit auprès de lui quand il digère bien, le gouverne despotiquement quand il a trop mangé ». (Voltaire, 1747, P. 72). Non seulement, il ignore le motif de la dégradation de la santé du roi, mais aussi et surtout, il est incapable de prescrire un traitement conséquent qui puisse guérir le roi ignorant et oisif.

Zadig apporte un remède moins ordinaire, mais très efficace. Il fait le diagnostic d'Ogul et lui demande de façon subtile de faire le sport. Ce qui le rendrait moins lourd et lui redonnerait la santé. Zadig va plus loin en gonflant une outre qui fait office de

ballon. Ayant, en toute humilité, accepté cette prescription, le seigneur « recouvrera toute la force, la santé, la légèreté, et la gaieté de ses plus brillantes années ». (Voltaire, 1747, P. 72).

Au lieu d'adopter une attitude d'humilité et d'apprendre de l'expérience de Zadig, l'incapable médecin s'enfle d'orgueil et manifeste une crise de jalousie. Si Zadig pense avoir bien fait en donnant la santé au roi par un moyen tout aussi banal et ne coûtant rien, il attire, cependant, la hargne du médecin du roi qui voit là, une façon de lui enlever son gagne-pain. Celui-ci décide incontinent, de lui ôter la vie comme le raconte le segment suivant : « Le premier médecin d'Ogul, sentant combien cet homme était dangereux pour la médecine, s'unit avec l'apothicaire du corps pour envoyer Zadig chercher des basilics dans l'autre monde ». (Voltaire, 1747, p 72). Il est hors de question de laisser un individu de la trempe de Zadig, continuer à saboter l'exercice dont il vient de faire montre. Car, si Zadig n'est pas éliminé, il risque de faire douter le roi de son médecin personnel par la découverte de son incompetence, sa mauvaise foi et son ignorance.

Commettre un crime pour atteindre son objectif devient un jeu d'enfant, un fait banal pour un médecin. Celui-ci n'a plus ni probité ni dignité. Pour corroborer nos propos, voyons ce témoignage dans *Candide*. Une jeune fille appelée Paquette croupit sous le poids des difficultés sociales, un médecin décide de lui porter secours. Voici son témoignage effarouchant :

Je fus quelque temps par reconnaissance la maîtresse de ce médecin. Sa femme, qui était jalouse à la rage, me battait tous les jours impitoyablement; c'était une furie. [...] Celui-ci, outré des procédés de sa femme, lui donna un jour, pour la guérir d'un petit rhume, une médecine si efficace qu'elle en mourut en deux heures de temps dans des convulsions horribles. Les parents de madame intentèrent à monsieur un procès criminel; il prit la fuite, et moi je fus mise en prison. (Voltaire, 1759, p. 100).

Ce médecin est à la fois vénal, infidèle et criminel. Cet agent de santé est vénal parce qu'il n'est pas venu en aide à la jeune fille en détresse par humanisme mais par intérêt. Il abuse d'elle pour satisfaire ses caprices libidinaux. Il ne répond pas aux critères de fidélité conjugale en ce sens qu'il trompe son épouse légitime, ce qui constitue une violation de l'éthique sociale. Le troisième vice du médecin et le pire, d'ailleurs, c'est qu'il est criminel. Il fait trépasser son épouse qui, très indignée par l'attitude de son époux, a manifesté une jalousie noire. Il viole par-là le serment d'Hippocrate qu'il s'est pourtant engagé à honorer : « Je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine » (L. Lacam, 1992, p. 2).

C'est encore une opportunité pour Voltaire de fustiger dans son discours autant ironique que tragique la déloyauté de certains agents du corps médical à l'égard du serment Hippocrate dont voici un autre extrait : « Je donnerais mes soins gratuitement à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Je ne participerai à aucun partage clandestin d'honoraires [...] » (L. Lacam, 1962, p. 4). Ce médecin, bourreau de Paquette, comme de nombreux autres, semble avoir oublié cet engagement. Sinon comment comprendre qu'il puisse anéantir sa femme par « excès de soins », parce qu'elle lui a fait des reproches d'infidélité conjugale ? Le serment Hippocrate devient-il, ainsi, un simple discours pour accéder au poste d'agent de santé, puisque ceux-là font face à d'autres griefs selon l'affirmation de Maelle Duquesne : « J'utiliserai le régime pour l'utilité des malades suivant mon pouvoir et mon jugement; mais si c'est pour leur perte ou pour une injustice à leur égard, je jure d'y faire obstacle » (L. Lacam, 1962, p. 4). Autant dire que ce médecin prévarique en piétinant la déontologie de sa profession.

Au XVIII^e siècle, avant Voltaire, Molière avait déjà dénoncé l'incompétence de certains médecins notamment dans son *Malade imaginaire* :

Ils savent la plupart de fort belles humanités, savent parler en beau latin, savent nommer en grec toutes les maladies, les définir et les diviser ; mais, pour ce qui est de les guérir, c'est ce qu'ils ne savent pas du tout. [...] toute l'excellence de leur art consiste en un pompeux galimatias, en spécieux babil, qui donne des mots pour des raisons et des promesses pour des effets. (Molière, 1662, p. 20-21.)

De son vivant, Molière n'a jamais été tendre avec le corps médical. Il ne les a jamais portés dans son cœur à cause de leur insouciance et leur manque de sérieux à l'égard des malades. Ils savent tenir des discours oiseux, mais ils ne savent pas donner la guérison. Le combat de Voltaire contre la mauvaise foi de certains agents de santé semble fondé et légitime d'autant que rien ne peut se réaliser lorsque la santé est défaillante. À partir de cette dénonciation, la donne peut changer pour le bonheur des patients et leurs parents. Ainsi, Voltaire s'en prend à l'égoïsme, un autre facteur de malheur de la population.

2.3. La satire de l'égoïsme

L'égoïsme et l'arrivisme sont deux mots qui engendrent de grands maux dans les sociétés humaines. *Le Petit Robert* définit la première lexie comme l'« Attachement excessif à soi-même qui fait que l'on subordonne l'intérêt d'autrui à son propre intérêt ». *Le Petit Robert*, (2004, p. 844). À la lumière de cette décision, l'égoïsme s'apparente à la méchanceté. Quant au second mot, il désigne le caractère d'une « Personne dénudée de scrupules qui veut arriver, réussir dans le monde par n'importe quel moyen » (*Le Petit Robert*, 2004, p. 145). Dans des mots au sens très clair, l'arrivisme consiste à acquérir par tous les moyens, bons ou malsains, le matériel afin d'être parmi les économiquement enviables. Ces deux vocables renvoient à la même réalité, celle de trépigner les droits ses semblables, s'il le faut, pour atteindre ses objectifs. Ils visent donc une finalité commune.

Ce fragment textuel dans *Candide* évoque l'appauvrissement et les carnages du peuple par ceux qui ont autorité de les protéger, les dirigeants. Le fait se déroule au Paraguay en présence de Candide et de son compagnon Cacambo :

C'est une chose admirable que ce gouvernement. Le royaume a déjà plus de trois cents lieues de diamètre ; il est divisé en trente provinces. Los Padres y ont tout, et les peuples rien ; c'est le chef-d'œuvre de la raison et de la justice. Pour moi, je ne vois rien de si divin que Los Padres, qui font ici la guerre au roi d'Espagne et au roi de Portugal, et qui en Europe confessent ces rois ; qui tuent ici des Espagnols, et qui à Madrid les envoient au ciel : cela me ravit ; avançons ; vous allez être le plus heureux de tous les hommes. (Voltaire, 1759, p. 57).

Ce texte de Voltaire est chargé d'antithèses. Premièrement, cette figure est perceptible dans l'opposition qui existe entre les deux premières phrases du texte. En effet, l'auteur, à travers la voix de Cacambo, fait l'éloge de ce pays en qualifiant le gouvernement d'« admirable ». En d'autres expressions, les gouvernants de ce pays travaillent à satisfaire le peuple. Mais contre toute attente, il ajoute dans la phrase suivante, parlant toujours du même pays, que « Los Padres y ont tout, et les peuples rien ; c'est le chef-d'œuvre de la raison et de la justice ». L'on note une opposition logique assez nette entre ces deux énoncés. Il est impossible qu'un gouvernant soit bon alors que ses gouvernés meurent de faim. Loin d'être « le chef-d'œuvre de la raison et de la justice », cette ironie dépeint plutôt la méchanceté, la duplicité et l'égoïsme de ceux qui

gouvernement. Ils amassent les fortunes au nom du peuple, grâce au peuple, mais paradoxalement contre le peuple.

Le second élément de l'antiphrase se manifeste dans cette séquence : « Pour moi, je ne vois rien de si divin que Los Padres, qui font ici la guerre au roi d'Espagne et au roi de Portugal, et qui en Europe confessent ces rois ; qui tuent ici des Espagnols, et qui à Madrid les envoient au ciel : cela me ravit ». (Voltaire, 1759, p. 57).

Le religieux est impliqué dans la souffrance du peuple. Tous ces crimes sont commis au nom du gain. Mais, le motif avancé est plutôt d'ordre divin, quelle hypocrisie ! En dépit de ces exactions, Cacambo, le narrateur déclare : « cela me ravit ». Évidemment, cette triste réalité ne saurait laisser aucun être sensé, heureux. Au contraire, l'auteur exprime sa désapprobation face à cette attitude arriviste qui broie les faibles pour élever davantage les puissants comme en témoigne cette séquence où Candide et son compagnon ont été reçus par le commandant :

Aussitôt on conduit Candide dans un cabinet de verdure orné d'une très jolie colonnade de marbre vert et or, et de treillages qui renfermaient des perroquets, des colibris, des oiseaux mouches, des pintades, et tous les oiseaux les plus rares. Un excellent déjeuner était préparé dans des vases d'or ; et tandis que les Paraguayens mangèrent du maïs dans des écuelles de bois, en plein champ, à l'ardeur du soleil, le révérend père commandant entra dans la feuillée. (Voltaire, 1759, p. 58).

Voyons le contraste qu'il y a entre le train de vie du commandant et celui des populations. Le narrateur décrit l'environnement immédiat du commandant avec des qualificatifs et des expressions aux allures paradisiaques.

L'égoïsme peut prendre plusieurs formes dont celles institutionnelles, référencées dans cette séquence par les pouvoirs temporel et religieux qui sont en situation d'opulence. Pendant ce temps, les pauvres populations sont flagellées par « l'ardeur du soleil ». Au moment où le commandant révérend et ses convives bénéficient d'« Un excellent déjeuner (qui leur) était préparé dans des vases d'or », le petit peuple se contente de manger « du maïs dans des écuelles de bois, en plein champ », réduit à mener une vie de forçat. Sachant très bien que ces peuples sont à la base de la production de ce qui fait la gloire et le bonheur du commandant. Le bon sens aurait voulu que ceux-ci profitent des fruits de leurs durs labeurs, mais l'égoïsme et la cruauté de leurs dirigeants en ont décidé autrement. Tout est taillé sur mesure. Aucune attitude déplacée n'a échappé la hargne de la plume voltairienne, dès lors qu'elle est considérée comme liberticide. Ainsi, la question de l'immoralité et de l'arrogance a également été abordée par l'auteur.

Dans l'apparence, d'aucuns pourraient s'interroger sur l'intérêt pour Voltaire d'aborder de tels sujets. Et pourtant, tous les vices sont susceptibles de porter atteinte à la bonne marche de la société. Cette étude sur les normes sociales selon le regard voltairien est d'une utilité universelle qui transcende les peuples et les époques.

3. La portée et l'actualité de la pensée Voltairienne

L'œuvre de Voltaire revêt deux dimensions importantes. Il y a ce qu'il convient d'appeler la portée immédiate ou historique et la portée d'actualité. La première portée est relative à l'intérêt dont les contemporains de Voltaire ont bénéficié. Quant à la seconde, elle est se rapporte à l'actualité de notre époque.

3.1. La portée historique

Dans sa quête pour le respect des principes normatifs sociaux, Voltaire a été à la fois un intellectuel, plume en main et un homme d'actions concrètes. Homme de lettres, cet écrivain a posé une kyrielle d'actes en faveur d'une justice plus juste. Au nombre des combats qu'il a menés, il y a en place de choix le rétablissement de la vérité sur les affaires Calas, Sirven et le Chevalier de la Barre. Ces derniers et leurs familles ayant tous subi les torts de la justice française sous Louis XIV et que Voltaire s'est escrimé à dénoncer.

L'affaire Calas est un problème de justice qui se déroule en France française qui se déroule de 1761 à 1765 dans la ville de Toulouse sur fond d'altercations constantes entre Protestants et Catholiques. Jean Calas est protestant de Toulouse. Son fils est retrouvé mort, Jean Calas est accusé de l'avoir assassiné pour impossibiliser sa conversion au catholicisme. Malgré ses cris d'innocence Jean Calas est finalement torturé et brûlé le 10 mars 1762. En 1765, la veuve de Jean Calas est rétablie dans ses droits par les magistrats qui réhabilitent également la mémoire de son défunt époux grâce à l'intervention de Voltaire.

De même, l'affaire Sirven se dénoue grâce à l'intervention de Voltaire. Pierre-Paul Sirven et son épouse sont tous deux protestants. Ils sont injustement accusés d'avoir trépassé leur fille Élisabeth dans l'intention d'empêcher sa conversion au christianisme. À la suite d'un procès expéditif, les Sirven sont condamnés à la pendaison. Saisi de l'affaire, Voltaire pèse de tout son poids pour faire annuler cette horrible sentence de magistrats à la solde du pouvoir royal et de l'Église catholique. La famille Sirven doit la vie sauve grâce à l'engagement personnel de Voltaire, un homme fortement attaché au respect des normes sociales dont la justice est un pilier on ne peut plus indispensable.

L'affaire du chevalier de La Barre suit exactement le même narratif. Au final, Voltaire a essayé autant que faire se peut de montrer l'importance du respect des normes sociales à toutes les composantes de sa société à travers la flagellation de ces failles judiciaires.

Le rôle de Voltaire a également été déterminant dans la Révolution française de 1789. Cette Révolution met un terme à l'Ancien Régime et à la monarchie absolue. Ces institutions ont régné sur la France durant plusieurs siècles. Leurs pratiques sadiques, au mépris de toutes les normes sociales de la société française sont la raison d'être du combat voltairien. D'ailleurs, reconnaissant les mérites de du pugilat de l'auteur du *Traité sur la tolérance*, C. Nagel (1839, p. 63), lui rend un hommage accentué dans une épître dont voici une séquence :

Roi de l'esprit français, géant de la pensée,
Toi qui, comme un volcan, de ta source embrasée
Lançais sur l'univers de si neuves lueurs,
Toi, dont la jeune verve, en gerbes élançée,
De ses magiques feux nuançant les couleurs,
Peignit des nations les lois, les arts, les mœurs;
Diable, ange, souvent Dieu, qui, moderne Protée,
Tiras de ta lyre enchantée

Autant dire que les idéaux défendus et promus par Voltaire ont eu des effets positifs sur la vie de ses contemporains et de celles des générations postérieures à sa lutte. Cette réalité est d'autant incontestable, qu'elle est d'actualité.

3.2. L'actualité de la réflexion voltairienne

Les réflexions de Voltaire continuent d'influencer positivement tant aux niveaux intellectuel que politique. Les normes sociales, en tant que conventions qu'un groupe

communautaire s'est consigné, sont inéluctablement gage de stabilité et de liberté. L'engagement Voltaire pour un monde de prospérité passe par la prise en compte des valeurs qui sont ci-dessus relevées et considérablement chères à l'auteur. En effet, l'honnêteté repousse la corruption et l'égoïsme et, permet une distribution équitable des ressources entre les membres d'un groupe social ou même d'un État. De la sorte, la pauvreté s'étouffe. L'humilité engage l'individu à reconnaître et à accepter la condition et de l'autre sans chercher à se mettre au-dessus de lui ou à le minimiser comme en témoignent ces mots de G. Gilbert (2014, p. 17) : « Si nous avons l'humilité, nous avons l'amour des autres ». Plus l'on est humble, plus il aime les autres et bénéficie de leur sympathie. Toutes ces valeurs participent donc de la cohésion sociale et garantissent les droits humains en ce sens qu'elles conduisent, selon Pierre Kropotkine, à l'entraide qui est « Si profondément mêlée à l'évolution humaine qu'elle a été conservée par l'humanité jusqu'à l'époque actuelle ». (P. Kropotkine, 2001, p. 281). Une société qui respecte toute ces conventions librement consenties, jouit certainement du bonheur. Tel est le but ultime de l'auteur de *Candide*. Sa lutte n'est pas restée vaine. Les français doivent leur révolution sociale et politique aux efforts conjugués des écrivains de Lumière et notamment de Voltaire, qui n'était guidé que par la promotion des valeurs d'équité, de solidarité et par ricochet, de liberté individuelle et collective. Ces vertus sont universelles, transcendent les époques et resteront le socle du bien-être des hommes.

Conclusion

« Tout est bien sortant des mains de l'auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme ». (J.J. Rousseau, 1964, p. 45). Autrement dit, le créateur est bon tout comme ce qu'il a mis à ma disposition des humains. Cependant, il suffit que l'homme soit chargé de la gestion de ces choses, pour que tout bifurque et chavire. Cette étude des normes sociales dans *Zadig* et *Candide*, s'est intéressée à l'analyse de la violation de certaines éthiques communautaires et leur répercussion sur les populations concernées. Il en ressort que des personnages voltairiens se sont illustrés par leur excellence dans la corruption, la malhonnêteté, l'arrogance, l'incompétence professionnelle, l'hypocrisie et l'égoïsme. Ces vices socialement rejetés ne sont pas sans inconvénients. L'auteur peint ces maux avec une colère aux effets atténués par l'usage récurrent des images rhétoriques, notamment l'ironie. Toute sa vie durant, Voltaire est resté constamment et activement engagé contre toutes les formes d'injustice. De sorte que les maux qu'il dénonce sont ceux de son époque et par ricochet, de toute l'humanité. Selon lui, les hommes sont tous égaux. Ils n'ont pas à user les uns envers les autres autrement que dans les limites du bien et de la bienséance. Point question d'outrage passer les convenances sociales, gage de stabilité, de paix et de liberté que l'auteur appelle de tout son vœu. Cela vaut autant pour l'époque de l'auteur que pour la nôtre d'où l'actualité de l'écrivain.

Références bibliographiques

- DURKHEIM Émile, 1900, *Leçon de sociologie : physique des mœurs et du droit*, Paris, PUF.
 DURKHEIM Émile, 1893, *De la division du travail social* (1ère éd.), Paris, Alcan.
 HOBBS Thomas, 1982, *De Cive*, Paris, Garnier-Flammarion, Trad., Samuel Sorbière.
 ROUSSEAU Jean-Jacques, 1973, Jean-Jacques, *Du contrat social*, Paris, UGE, Coll. 10/18.

- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Jean-Jacques Rousseau, 1992, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Garnier Flammarion.
- ÉRASME, 1964, *Éloge de la folie*, Paris, Garnier Flammarion.
- NAGEL C., 1839, *Voltaire et la Révolution française 1789-1830*, Paris, Bruneau.
- BABEAU Olivier, 2018, *Éloge de l'hypocrisie*, Paris, Les Éditions du Cerf.
- GIST Marilyn, 2021, *Le pouvoir extraordinaire de l'humilité chez les dirigeants*, Paris, Pearson.
- GLASER Antoine, 2016, *Arrogant comme un français en Afrique*, Paris, Fayard.
- GILBERT Guy, 2014, *L'humilité, la première des vertus*, Éditions Philippe Rey.
- KROPOTKINE Pierre, 2001, *L'entraide, un facteur de l'évolution*, Éditions Écosociété.